

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

*Bulletin municipal
janvier 2016*

Le bonheur c'est bien dans notre nature.



SOMMAIRE

▶ Le mot du maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Rappel citoyen	Page 6
▶ Quelques informations	Page 7
▶ Notre école	Page 14
▶ Éco-quartier	Page 16
▶ Syndicat des eaux	Page 17
▶ Travaux	Page 17
▶ Communautés de communes	Page 18
▶ La vie des associations	Page 19
▶ Etat civil	Page 31
▶ Mots croisés	Page 32
▶ Les pages pratiques	Page 33
▶ Résultats mots croisés	Page 35
▶ Calendrier des festivités	Page 36



Le mot du maire



Suite aux tragiques attentats des 7 janvier et 13 novembre 2015, avec la mise en place de l'état d'urgence et d'autres mesures, le cadre législatif et réglementaire va évoluer.

Le Maire est davantage sollicité par l'état, son rôle historique de garant du bien vivre ensemble est plus que jamais d'actualité car plusieurs dispositions impactent directement la vie communale.

Je souhaite insister sur celle relative à la sécurité à l'école que je classe en premier, même si la responsabilité est partagée avec l'état.

L'école est un point très sensible et majeur quand on parle de sécurité. C'est la raison pour laquelle je demande à tous, sans exception, d'être très vigilants et de respecter les consignes de sécurité du plan vigipirate niveau « alerte attentats » déjà en vigueur.

Je sais, pour certains, et je l'ai déjà entendu, cela peut paraître contraignant et inadapté, surtout dans nos territoires ruraux.

Sachons faire preuve d'humilité et de responsabilité, acceptons ces directives, restons unis dans l'adversité et demeurons solidaires envers chacun.

Le conseil municipal, le personnel communal, se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année.

Daniel Vigouroux



Principales décisions du conseil

➔ Séance du 16 juillet 2015

- Création d'un contrat d'accompagnement à l'emploi. Afin de couvrir le besoin d'une personne supplémentaire à l'école, création d'un CAE, 20 H par semaine, financé à 70 % par l'Etat ;
- Modification des statuts de la communauté de communes : compétence PLU intercommunal ;
- Adhésion au groupement de commandes fournitures administratives ;
- Adhésion au groupement de commandes produits d'entretien ;
- Avis sur le rapport relatif au service de l'eau 2014 ;
- Approbation du rapport sur le service assainissement 2014 ;
- Avis sur le rapport concernant le service public d'assainissement non collectif 2014 ;
- Approbation de la convention de mise à disposition de personnel pour le temps péri-éducatif avec la communauté de communes de Ventadour.

➔ Séance du 30 septembre 2015

- Adhésion au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- Approbation d'un bail emphytéotique entre la communauté de communes de Ventadour et la commune pour la création d'un accueil de loisirs ;
- Adhésion de la communauté de communes de Ventadour au syndicat mixte «Pays Haute-Corrèze Ventadour» ;
- Approbation des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) ;
- Transfert de la compétence « éclairage public » à la FDEE 19 ;
- Transfert de la compétence « communications électroniques » à la FDEE 19 ;
- transfert de la compétence « infrastructure de recharge pour véhicules électriques » à la FDEE 19 ;
- Approbation d'un projet de réalisation d'une opération locative avec POLYGONE ;



Janvier 2016

- Approbation de la convention de mise en place d'une action « accompagnement à la scolarité et de soutien à la parentalité » par l'association Maîtrise de la langue et Aide Personnalisée, « MLAP » sur la commune ;
- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation ;
- Virement de crédits - budget assainissement DM 2 ;
- Ouverture de crédits - budget commune DM 1 ;
- Virement de crédits - budget commune DM 2 ;
- Mise en place d'un service civique volontaire « médiateur en milieu scolaire » ;
- Approbation de la convention de transition pour l'accompagnement des instruction des actes d'urbanisme entre l'Etat et la commune.
- Approbation d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes : reversement des droits de place des manèges ;
- Virement de crédits budget assainissement - DM 3 ;
- Approbation du contrat d'assurance statutaire CNP ;
- Approbation de la convention de gestion du contrat d'assurance statutaire avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale ;
- Mise en place d'un service civique volontaire "Ambassadeur de la préservation de l'environnement et des gestes éco-citoyens" ;
- Incorporation de la voirie de l'écoquartier du Bois de Mars ainsi que la voie interne du lotissement du château dans le domaine public communal ;

➔ Séance du 11 décembre 2015

- Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ;
 - Avis sur le Schéma de mutualisation des services de la communauté de communes
 - Approbation des tarifs 2016 ;
 - Renouvellement d'une ligne de trésorerie ;
 - Modification du tableau des emplois ;
 - Dénomination des rues de l'écoquartier ;
 - Création d'une autorisation de stationnement de taxi ;
 - Dissolution du CCAS ;
 - Création de la commission extra-municipale des affaires sociales.
- Toutes les délibérations sont consultables en mairie.***



Rappel citoyen

Notre garde-champêtre voit rouge en ce moment, très rouge même :

Nous vous rappelons que :

- Un point propre n'est pas une déchetterie, il en existe une à Rosiers d'Egletons.
- Les poubelles mises à disposition au point propre ne sont là que pour dépanner les personnes qui seraient amenées à s'absenter et leur permettre de déposer leurs sacs avant le passage du SIRTOM.
- Chaque foyer est tenu d'avoir une poubelle pour ses ordures ménagères.

Le passage du SIRTOM se fait le vendredi matin, et le lundi matin, les poubelles débordent déjà largement.

De plus, les chats, chiens et même renards et corbeaux déchirent les sacs et traînent les déchets un peu partout sur la place .

Bien belle vitrine de notre village que quelques mauvais individus peuvent contribuer à laisser !

Pour chasser cette vilaine image, les employés communaux ramassent au moins deux fois par semaine ce qui déborde (encore du temps bien employé).

Mieux : deux panneaux d'interdiction ont été posés, les deux poubelles solidement fermées de façon que les couvercles ne soient pas relevés. Résultat à consulter sur ce cliché.

Merci aux cancrès, mais attention, votre garde champêtre a plus d'un tour dans son sac et ne va pas tarder à vous identifier.



Pour terminer :

Les déjections canines sont toujours présentes sur nos trottoirs et dans les pelouses ou aires de jeux pour les enfants : « Bravo aux maîtres ».



Quelques informations

Déchets verts : soyez prudents !

Il est strictement interdit de brûler les déchets végétaux ou autres.

Une autorisation peut être délivrée, comme pour les professionnels dans des cas bien précis, seulement par les services de l'état et dans certaines périodes. Une contravention de 450 € sera appliquée pour les contrevenants (cela peut faire réfléchir).

AGENDA 21 :

Aujourd'hui, le développement durable est au cœur de tous les projets qu'ils soient de nature économique, environnementale ou sociale. C'est très bien pour la planète et les gens qui y vivent, mais cela demande aussi que nous nous adaptions à de nouvelles façons de vivre.



Comme vous le savez, votre municipalité s'est engagée dans un agenda 21 et cela demande beaucoup de travail que ni le secrétariat, ni les élus eux-mêmes n'arrivent à suivre correctement.

Pour pallier à ce manque, il a donc été décidé de faire appel à un emploi en service civique pour faire vivre notre agenda 21. Laura ECHAUBARD prendra son service le 4 janvier 2016 pour une durée de 6 mois.

Décorations fêtes de fin d'année :

Pas de remplacement de guirlandes, ni d'ampoules usagées depuis maintenant deux ans, donc moins d'illumination cette année, mais disposées autrement.





Janvier 2016



Nouveau : Café PSYCHO au Foyer Rural de janvier à juin 2016 :

Animé par Nadjat Aziza DJOUANI, praticienne en psychothérapie, tel 06 15 18 26 71

Un mercredi par mois de 19 H 30 à 21 H 30, alternativement à TULLE et à MONTAIGNAC, sera proposé un atelier à visée culturelle autour d'une boisson sur différents thèmes.

Les séances prévues à Montagnac sont :

Le 24 février : la communication (le triangle dramatique, la violence verbale,...)

Le 27 avril : le couple

Le 29 juin : alimentation et santé psychique

Les ateliers proposés à TULLE seront les émotions, la souffrance psychique au travail et la parentalité.

Il est nécessaire de s'inscrire par téléphone ou mail à djouanipsychotherapie@gmail.com

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site www.aucerclepsychologique.com

Agence postale communale :

Une tablette tactile est à la disposition du public à l'agence postale communale pour lui permettre de « naviguer » sur les sites de la banque postale, mais aussi des services publics, comme celui des impôts, de pôle emploi, de la CAF, de la commune, de la sécurité sociale.

Les secrétaires sont à votre disposition pour vous aider à « surfer » pendant les horaires d'ouverture de l'agence postale.





Janvier 2016

Recensement :

Cette année la population de Montagnac sera de nouveau recensée.

Le recensement est fait par la commune sous l'autorité de l'INSEE, il a lieu tous les cinq ans.

Plusieurs nouveautés pour le recensement de 2016 qui se déroulera du **21 janvier au 20 février**.

Compte tenu de la population de plus de 500 habitants et du nombre de logements supérieur à 250 la commune a été divisée en 2 districts numérotés 2 et 3, le district 1 étant affecté par défaut à l'ensemble de la commune ce qui était le cas en 2011.

Le district 2 sera recensé par Delphine PETIT et comprend : les numéros pairs de la rue de Léпина, le lotissement de la Gare, la rue du Stade, la place de la Gare, les numéros impairs de la rue de l'Artisanat et de la rue de la Genevrière, la rue des Fauvettes et le chemin du Bois, les numéros impairs de la route du Jardin, la rue de Saint Hippolyte ainsi que tous les villages.



Le district 3 sera recensé par Mélanie GUITARD et comprend les numéros impairs de la rue de Léпина, les Lacs, Jouix, la rue des Montagnac, les numéros pairs des rues de l'Artisanat, de la Genevrière, du Jardin, les rues des Ecoles, de la Chapelle, des Colombes, des Puits, du Lavoir, du Dignou, de la Chèze, de la Serre, impasse du Parc, chemin de la Barrière ainsi que le lotissement du Château.



En cas d'indisponibilité de l'une ou de l'autre, Bénédicte MAGNAN assurera l'intérim.

Autre nouveauté, le recensement s'effectuera directement par Internet pour ceux qui le souhaitent.

Les documents leur seront remis par les agents recenseurs et ils auront un délai de 24 h 00 pour effectuer eux-mêmes l'opération qui ne comporte aucune difficulté particulière. Dès que l'opération sera faite un SMS avertira l'agent recenseur.

Pour ceux qui ne sont pas reliés à Internet ou qui ne souhaitent pas être recensés par ce moyen, ils rempliront, comme par le passé, les documents remis par les agents, l'enregistrement se fera par l'INSEE après vérifications des retours de documents en mairie.

Jean Claude BESSEAU assurera la coordination de l'ensemble de ces opérations.

Le recensement est une opération importante pour une municipalité, de lui dépend une grande partie des dotations financières attribuées par l'état.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



Janvier 2016



RECENSEMENT

de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !



Insee & votre commune



Janvier 2016



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du

logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)



Quelques informations

AUDIOVISUEL—ATTENTION !

En avril 2016, votre télévision passe à la haute définition.

CONSEILS POUR ÉVITER L'ÉCRAN NOIR

- Nous n'avons pas le choix
- Ne pas se débarrasser de son vieux téléviseur : un adaptateur suffit à le rendre compatible
- Comment savoir si son téléviseur est compatible ?
- Y a-t-il des aides et pour qui ?
- Quel est l'intérêt de ce changement ?

Renseignez-vous auprès d'un professionnel sans attendre les dates des 4 et 5 avril pour avoir une réponse à toutes ces questions.

COMMERCES



- Après la réouverture du restaurant sous l'appellation « Bleu des Iles » au mois de juillet 2015

- Réouverture du bureau de tabac au Panier Malin
- Une demande d'autorisation de stationner pour un taxi est acceptée par le conseil municipal et envoyé à la Préfecture.





LA DECHETTERIE DE ROSIERS D'EGLETONS

Horaires d'ouverture

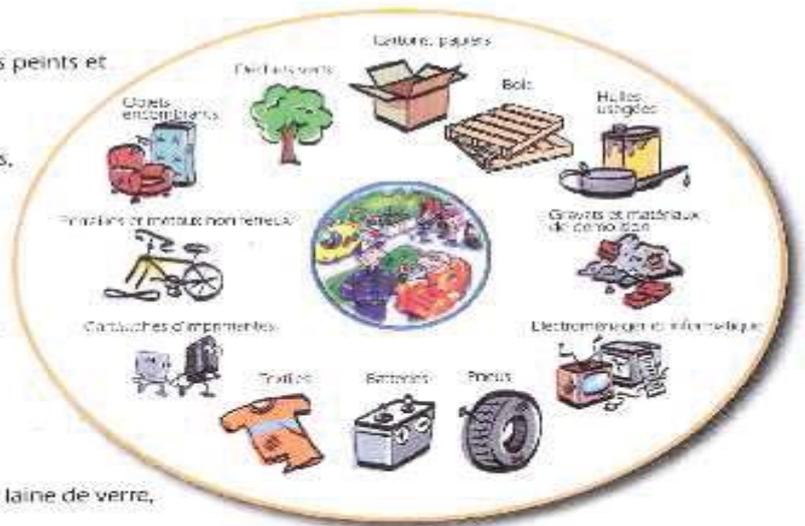
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(Fermeture les dimanches et jours fériés)

Tél. 05 55 93 35 01 / 06 08 63 71 53

Déchets autorisés :

- Cartons d'emballages secs et mis à plat
- Incinérables : gros plastiques, papiers cartonnés souillés, papiers non recyclables
- Déchets verts : tonte de pelouse, taille de haies, feuilles, déchets de jardin, branchages
- Ferrailles : vélos, sommiers à ressort, meubles métalliques
- Gravats : béton non armé, tuiles, briques, pierres, cailloux, parpaings
- Encombrants : matelas, canapés
- Huiles de cuisine végétales
- Huiles de vidange moteurs
- Bois traité : aggloméré, meubles en bois peints et vernis
- Bois brut : planches, palettes
- Journaux magazines
- Déchets de soins : aiguilles, lancettes, bandelettes
- Textiles usagés : linge, chaussures
- Déchets ménagers spéciaux : vieux pots de peinture, vernis, colle, produits de jardinage (herbicides, pesticides...), aérosols, tubes fluorescents et lampes, solvants, acides, emballages souillés, radiographies, filtres moteurs
- Verre
- Polystyrène
- Piles
- Batteries
- Pneus
- DIB : plâtre, béton cellulaire, Placoplâtre, laine de verre, laine de roche
- Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE) : tout appareil contenant une alimentation électrique (électroménagers, fours, téléphones, jouets électriques et électroniques, matériel informatique, TV...).



Notre équipe est présente pour vous informer et vous guider dans le tri de vos déchets.



IL EST INTERDIT DE FOUILLER ET DE RÉCUPÉRER DANS LA DECHETTERIE



Notre école

Notre école

Une première tranche de travaux s'est terminée pendant les vacances scolaires de Toussaint.

Elle concernait l'accessibilité extérieure des bâtiments plus celle du cycle III dans sa totalité (WC, passages, portes) et également la construction d'un préau et d'un abri pour l'entrée des cycles I et II.

Les entreprises retenues pour ces travaux étaient :

- Gros œuvre, démolition : FAUCHER Menuiseries extérieures : BONTEMPS
- Peinture—plâtrerie : GOURSAT Menuiseries extérieures : CASSIN
- Électricité : COFELY INEO Charpente : VAL
- Plomberie sanitaire : SOUBRANNE Couverture : Couvertures Chamrunoises

Le montant des travaux de cette première tranche s'élevait à 92 861 €, le montant des subventions à 26 557 €.

Répartition des postes pour la rentrée 2016

15 postes attribués au Limousin : 0 pour la Creuse, 0 pour la Corrèze , —220 élèves pour la rentrée

Pour Montaignac, cela ne baisse pas, au contraire, mais M. SIEYE, nouveau DASEN de la Corrèze, rencontre en ce moment les maires concernés pour leur présenter un projet de convention qui vise à engager pour 3 ans :

- l'éducation nationale sur le maintien des postes quelque soit l'évolution des effectifs,
- l'état,
- et les communes qui seraient d'accord pour constituer un Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré. Affaire à Suivre !!



Contrat Unique d'Insertion

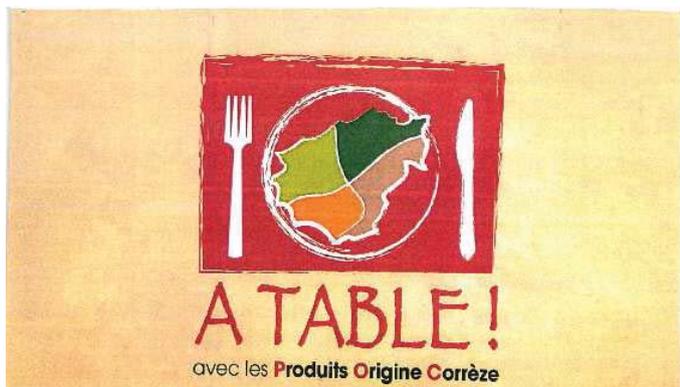
Afin de faire face à la progression des effectifs à l'école et pour assurer la sécurité des enfants, Mathilde JAYLE a été recrutée en Contrat Unique d'Insertion, en qualité d'auxiliaire de vie en milieu scolaire (surveillance des enfants, animation...) pour une durée d'un an.



Notre école

Remerciements :

Merci aux dames de bonne volonté qui ont donné de leur temps et de leur peine pour surveiller les enfants à l'école et remplacer Véronique au ménage et à la garderie pendant son congé maladie.



Les circuits courts :

Suite à une réunion d'information à TULLE, A. BERTRAND LAFEUILLE (accompagnée de Annette BOURRIER, Vice-Présidente de la Chambre d'agriculture de la Corrèze) est venue nous présenter la démarche d'approvisionnement en productions locales de la restauration collective.

Assistaient également à cette réunion : Gaëlle BENAZECH, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves, Bernadette GAUTHIER, responsable de la cantine, Corinne PRIVAT, conseillère municipale, élue à la Chambre d'agriculture, Viviane FABRE-LAJOINIE, secrétaire de mairie et Daniel VIGOUROUX, Maire.

Après nous avoir expliqué le principe du fonctionnement des circuits courts et les objectifs principaux, rendez-vous a été pris pour en étudier la mise en place chez nous et éventuellement contractualiser avec notre collectivité par un engagement mutuel en signant une convention de partenariat.

Aide aux devoirs :

La commune s'est engagée avec l'Association Maîtrise de la Langue et Aide Personnalisée « MLAP » à mettre en place une action « accompagnement à la scolarité et soutien à la parentalité » à l'école.

Cette aide aux devoirs effectuée par Véronique FRESILLON avec l'appui technique du MLAP aura lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 H 30 à 17 H 30.

En contrepartie, il est demandé aux familles d'adhérer à l'association MLAP (15 € par famille et par an).



Service civique :

Pour les mêmes raisons, la commune a accepté la mise à disposition d'Aurélia BRICAUD, volontaire effectuant son service civique pour assurer la mission de médiateur en milieu scolaire, pour une durée de 9 mois.



Janvier 2016

Eco-quartier



La commune de Montaignac-Saint-Hippolyte est la seule commune du limousin à s'être engagée dans la démarche de labellisation ÉcoQuartier cette année 2015.

Le diplôme a été remis à Daniel VIGOUROUX le 2 décembre par la Ministre de l'Environnement, Sylvia PINEL à l'auditorium de la cité de l'Architecture et du Patrimoine à PARIS.

TRAVAUX

Les travaux de la première tranche sont terminés. Le brûlage du tas de branches va être effectué par une entreprise agréée.

La mise en vente des lots va pouvoir commencer. Le conseil municipal a fixé le prix au m² à 15,70 € TTC.

Un livret d'accueil ainsi que le cahier des charges sont à disposition à la mairie.

Le lot destiné au logement social fait l'objet d'une convention avec POLYGONE.



Syndicat des eaux

Syndicat des eaux Rosiers Montagnac :

Les travaux de construction de la station de reminéralisation d'El Bos sur la commune de Montagnac avancent comme prévu. Après sa livraison au service, il ne restera que le forage du Peuch de Rosiers à raccorder à la station de la Croix du Bourg pour répondre aux règles sanitaires en vigueur.

Coût des travaux de la nouvelle station : 232 575,50 €

Subvention du conseil départemental : 78 900 €

Subvention de l'agence de l'eau : 78 900 €

Reste à la charge du syndicat : 74 775,50 €



Travaux

Route du Lavoir : de la station à la rue de la Genevrière :

En attente depuis plusieurs années (la réfection des réseaux et construction de la station avaient mis la chaussée à rude épreuve), des travaux de remplacement et de revêtement viennent d'être effectués par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 35 837,50 € HT.

Le conseil départemental a attribué deux subventions : 7 174 € et 5 978 € dans le cadre du plan de soutien BTP, soit un total de 13 152 €. Il reste à la charge de la commune 22 685,50 € HT.



Communauté de communes



Mise en place de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté

La Communauté de Communes de Ventadour, par délibération en date du 1^{er} juillet 2015, a voté la mise en place de la taxe de séjour sur le territoire communautaire à compter du 1^{er} mai 2016.

Cette contribution, payée par les touristes séjournant au moins une nuitée sur notre territoire, sera intégralement consacrée au financement d'actions en faveur du tourisme (promotions, animations, etc.).

Par l'instauration de ce mécanisme, la Communauté de Communes de Ventadour souhaite ainsi conforter sa politique de soutien au développement du tourisme et favoriser l'accroissement de la fréquentation touristique.

Cette taxe de séjour sera instaurée à compter du 1^{er} mai 2016 jusqu'au 30 septembre 2016. Les modalités de mise en œuvre ainsi que les tarifs applicables peuvent vous être précisés par les services de la Communauté de communes ou de l'Office de Tourisme Intercommunal.

En particulier, l'article L 324-1-1 du Code du Tourisme stipule que toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé. Cette déclaration se fait par le biais de documents propres à chaque type de logement :

*meublés de tourisme - Cerfa n° 14004*02*

*chambres d'hôtes - Cerfa n° 13566*02*

Pour toutes informations utiles, veuillez contacter :

M. Jonathan GOUSSAN
Communauté de Communes de Ven-
tadour
Carrefour de l'Epinette
19550 LAPLEAU
Tél : 05 55 27 69 26

Mme Sylvie COUDERT
Office de Tourisme
EGLETONS-VENTADOUR
Rue Joseph Vialaneix
19300 EGLETONS
Tél : 05 55 93 04 34

Le Président

Francis DUBOIS



La vie des associations

Association des anciens combattants :

Participation aux manifestations

Au cours du trimestre écoulé, l'Association Locale a participé aux différentes manifestations de la Commune. Ainsi, lors de l'anniversaire de l'Appel du 18 Juin, quelques anciens combattants et élus étaient présents au Monument aux Morts de Saint-Hippolyte pour se souvenir de cette date historique.



Le 11 Novembre dernier, la cérémonie avait regroupé, autour de Mr Daniel VIGOUROUX, Maire, et de la majorité des membres du Conseil Municipal, des pompiers, une assistance très importante : notre Président Robert PEUCH ainsi que la plupart de nos adhérents étaient présents. Après l'appel des morts, le message de l'UFAC a été lu par deux jeunes filles de la commune, Camille TOURNEIX et Maëliiss MENUET. Puis, Jean-Claude BESSEAU, maire-adjoint, a donné lecture du message national du Secrétaire d'état. Enfin, la cérémonie a été clôturée par l'Hymne National. Un apéritif a été offert par l'Association à la Salle du Foyer.

Activités de l'Association

Le 26 septembre dernier, le Président Robert PEUCH a participé à Tulle à la réunion du Comité Directeur Départemental, qui permet de faire le point sur les activités des associations locales. Il convient ainsi de noter que le Congrès Département de l'année 2016 se tiendra sur la commune de Cublac, à une date non encore arrêtée.

L'Association avait organisé un concours de belote le vendredi 13 novembre en soirée. Cette réunion a permis à 44 équipes de s'affronter et chacun est reparti avec un lot de valeur.

L'Assemblée générale de la Section Locale est prévue le 14 Janvier prochain à 10 heures 30. Cette réunion permettra de préparer le Loto organisé par l'Association le samedi 26 Mars à 20 heures 30, ainsi que les manifestations traditionnelles du 8 Mai.





Janvier 2016

Club Lou Benou :

La sortie d'automne du Club LOU BENO

C'est vers l'aventure Michelin que nous avons pris la route.

Après un parcours dans la bonne humeur, nous sommes arrivés à Clermont Ferrand pour vivre l'aventure Michelin où nous avons appris comment les frères Michelin ont construit leur empire.

Leur première découverte fût le pneu qui a abouti sur la construction de la 1ère voiture nommée " l'Eclair" du fait de sa difficulté à rouler droit.

Après des années de recherche et de travail, ils se sont impliqués dans le développement des trains, des avions ,dans la sécurité routière avec la génération des panneaux de signalisation, la diffusion des cartes et des guides et enfin la publicité avec le célèbre Bibendum.

La matinée étant bien avancée lors de notre sortie du musée et une petite faim se faisant sentir, nous avons mis le cap vers le restaurant.

Dans un cadre bien agréable nous avons pu déguster un



succulent repas apprécié par tous, sous un agréable soleil nous sommes partis vers le Puy de Dôme.

Tout le monde a embarqué dans le petit train qui nous a emmené au sommet.

Là, le paysage était magnifique, des parapentes s'envolaient, offrant un spectacle

multicolore.

Chacun a pu se promener à son rythme et apprécier la beauté du site.

Un peu fatigués mais comblés par cette journée, nous avons pris le chemin du retour pour Montagnac.



Janvier 2016

Amicale des sapeurs pompiers :

JE SUIS CHARLIE

JE SUIS PARIS

JE SUIS POMPIER

**ET TOI, TU ATTENDS QUOI
POUR NOUS REJOINDRE ?**

Contact :
Chef de centre de Montagnac
St Hippolyte
Tél : 06 79 71 72 91



Janvier 2016

Association des Parents d'élèves :

Cette année à l'école, nous avons connu de grands changements.

En effet, le nombre d'élèves a dépassé la soixantaine en ce début d'année scolaire 2015/2016. Désormais, l'école est composée de 3 classes réparties ainsi :

Cycle 1 : de la toute petite section à la moyenne section

Cycle 2 : de la grande section au CE1

Cycle 3 : du CE2 au CM2

Ainsi, l'école a accueilli de nouvelles maîtresses pour assurer la classe de maternelle et un encadrement supplémentaire pour répondre aux besoins de la garderie.

Par ailleurs, l'école a bénéficié d'un coup de neuf. Certains travaux d'aménagement ont été réalisés à l'intérieur et à l'extérieur de l'école notamment pour l'accès aux personnes handicapées. En outre, les élèves sont ravis de bénéficier d'un préau leur permettant de prendre l'air à la récréation par tous les temps.

Comme chaque année, l'APE a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale. Voici sa composition :

Mme BENAZECH Gaëlle, présidente

Mme COQUILLAUD Isabelle, secrétaire

Mme LUQUOT HUMBEY Fanny, secrétaire adjointe

Mme KLEIN Laurie, trésorière

Mme POURTEYROUX Myriam, trésorière adjointe en charge de la cantine.

Voici un petit bilan de nos manifestations organisées en ce début d'année scolaire :

Halloween : de nombreux élèves ont participé cette année à notre soirée Halloween qui a eu lieu le jour de la sortie des classes des vacances de Toussaint. Ainsi, les enfants se sont réunis le vendredi 16 octobre pour défiler dans le bourg et récolter des friandises. Nous remercions tous les montagnacois qui répondu aux attentes des enfants !! La soirée s'est clôturée autour d'un repas préparé par le bleu des îles.

Loto : Notre super loto a de nouveau connu un vif succès !! Nous tenons à remercier tous les participants qui sont venus très nombreux cette année ainsi que tous les commerçants, entrepreneurs, collectivités territoriales et bénévoles, sans qui, cette manifestation ne pourrait avoir lieu. Le nombre important de participants nous amène à revoir notre organisation pour vous accueillir l'année prochaine dans de meilleures conditions.





Janvier 2016

Téléthon : Les enfants ont participé au téléthon organisé par le comité des fêtes. A l'initiative des maîtresses, les enfants de chaque classe ont chanté à tour de rôle. Par la suite, un concours de la plus grande guirlande s'est déroulé. Enfin, la soirée s'est terminée par un lancer de lanternes chinoises.

Calendrier : l'APE a proposé à la vente au marché de Noël un calendrier 2016 cartonné sous le format L.32 x H.45 cm avec 4 photos des élèves de notre école. Ces calendriers, avec éphéméride indiquant les jours fériés et vacances scolaires, sont toujours à la vente...

Manifestations à venir :

De nombreuses animations attendent les élèves de l'école avec notamment la venue du père Noël !! Cette année, et afin de profiter des nouvelles infrastructures de l'école, le père Noël apportera des jeux d'extérieurs pour la récréation tels qu'un panier de basket, acrobatics 4 roues, des buts de foot, etc...

Ne manquez pas notre bourse aux vêtements qui aura lieu le dimanche 15 mai 2016. Nous récupérons des vêtements et chaussures tout au long de l'année. C'est pourquoi, quand vous videz vos placards pensez à l'école.

Lors de la journée de l'environnement, l'APE récupérera à votre domicile, comme l'année dernière et après inscriptions auprès de la mairie, la ferraille dont vous souhaitez vous débarrasser (électroménagers, vélos, charrues, ferrailles...).

Tous les fonds récoltés lors de ces manifestations participent aux financements de matériels scolaires et jeux, de sorties pédagogiques et sportives, des activités extra-scolaires ainsi que les voyages de fin d'année.

Par ailleurs, l'APE a en charge la gestion de la cantine scolaire. A ce titre, en collaboration avec la mairie, la chambre d'agriculture ainsi que notre formidable cantinière, l'étude en partenariat avec les commerçants et producteurs locaux est en cours pour participer au programme « les circuits courts ».



Pour tous renseignements au sujet de nos manifestations, n'hésitez pas à contacter l'APE au 06.18.94.00.82.

L'APE vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'APE.



Janvier 2016

Foyer Rural :



Lundi : Gymnastique d'entretien à 20 h 00

Mardi : Ping-pong à 18 h 30



Mercredi : Yoga de 17 H à 18 H 30

Occitan (une semaine sur deux) à 20 h 30



Jeudi : Anglais à 18 h 30 (une semaine sur deux)



Yoga de 17 h 00 à 18 h 30

2^e **Samedi** du mois : Atelier cuisine 9 h 30 - 11 h 30



2^e **Dimanche** du mois : Marche à 14 h



Activité théâtre : répétitions à partir de **janvier**



Retrouvez l'actualité du foyer sur la page

facebook



YOGA

Les yogis de cette 2^{ème} année accueillent de nouveaux arrivants ...

Ces derniers profitent non seulement d'un groupe déjà soudé dans la bonne humeur et la pratique consciencieuse, mais aussi d'un terreau bien porteur de par les acquis de leurs précurseurs.

Devant la recrudescence d'intéressés sur Montagnac, un 2^{ème} cours s'est ouvert, les mercredis.

Ici est également l'opportunité de remercier chacun pour la confiance apportée à ces cours de Yoga, ainsi que la municipalité qui en favorise le bon déroulement et expansion.

Avec mes vœux sincères de joie et d'harmonie à tous les lecteurs de cette gazette.

Valérie Damville, 06 07 09 88 02

Pour les cours hebdomadaires de Yoga à Montagnac, salle municipale :

Mercredi : 17h00-18h15

Jeudi : 17h15-18h30



Janvier 2016

AU FOYER RURAL ON FETE LES 40 ANS DU THEATRE !

Le 5 septembre, le foyer a tenu son assemblée générale.

Le bureau est le suivant :

Président : Bernard Tourneix

Vices Présidents : Jean Paul Ledunois- Alain Luquot - Philippe Pinchon

Secrétaire : Sabine Pugnet Dumas

Secrétaires adjoints : Patrick Chanteloube - Laurent Pugnet

Trésorière : Chantal Chanteloube

Trésorière adjointe : Annie Tourneix

Le foyer propose des activités variées et est ouvert à tous.

Le tarif de la carte d'adhérent est resté inchangé : moyennant 15 euros on peut pratiquer le tennis de table, la marche, faire partie de l'atelier théâtre, occitan ou cuisine grâce aux intervenants bénévoles.

Pour l'anglais, la gym ou le yoga un supplément est demandé pour rémunérer les intervenants.





Janvier 2016

On peut aussi tout simplement se retrouver autour d'une galette le **samedi 9 janvier 2016** à 18h par exemple ou à un pique-nique à l'étang de gros le **dimanche 12 juin** pour le plaisir d'échanger un moment de convivialité.

Des manifestations inter associations sont toujours des temps forts de la vie du village : téléthon le 5 décembre, feu de la St Jean prévu le 25 juin ...

Des manifestations intervillages sont prévues : cette année nous accueillerons la rando des violettes à Montagnac le **dimanche 24 avril** avec l'aide de Martine et Jocelyne et des équipes de St Priest de Gimel, Sarran, Rosiers d'Egletons.

Le village de Rosiers propose de remettre sur pied l'intervillage en stand-by depuis 2 ans mais le foyer ne peut pas tout assumer et a du déclarer forfait pour cette année mais une autre association prendra peut-être le relais.

Le 10 octobre, nous avons reçu la troupe de théâtre amateur de La Fontclair qui nous a invités « au café de la gare ». Nous remercions les spectateurs qui sont venus les encourager. Après le spectacle, nous avons échangé avec les acteurs autour du cidre apporté par Claude et des châtaignes grillées par Philippe !

Le **samedi 30 janvier** nous renouvellerons l'expérience au cours d'une soirée limousine avec musique trad, ghorlâs et casse-croûte bien entendu !

Cette année le temps fort du foyer c'est le théâtre avec les représentations habituelles les **2, 3 et 9 avril** et sa fête des 40 ans le week-end de l'ascension les **5, 6 et 7 mai**, avec une soirée festive le vendredi 6 mai où tous ceux qui ont joué pendant ces quarante années pourront se retrouver.

Nous faisons appel à vous tous pour nous transmettre les coordonnées de ceux qui ont joué ainsi que des photos, films, articles de journaux, etc... que vous pouvez retrouver dans vos greniers ou album de famille.



Déposez vos photos en mairie avec votre nom et votre adresse pour que nous puissions vous les restituer après copie.

Nous réaliserons une exposition pour retracer toute cette vie autour du théâtre dans notre village depuis 40 ans.

Venez nous rejoindre au foyer pour le plaisir de se rencontrer, pour faire une partie de ping-pong, pour se maintenir en forme, pour préparer l'expo des 40 ans ou proposer un atelier.

Détente et bonne humeur sont assurées !

Réservez vous pour un morceau de galette le 9 janvier !

L'équipe du foyer !

PS : Des plaquettes sont disponibles dans les commerces et en mairie ou à l'agence postale pour les détails des activités et des contacts.





Janvier 2016

ALM Football Club :



○ Classement de l'équipe au 09/12/2015

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	TULLE FOOT CORREZE	29	9	6	2	1	25	9	16
2	ST EXUPERY	27	8	6	1	1	29	10	19
3	MONTAGNAC	25	9	5	1	3	19	14	5
4	ST MARTIAL DE G	24	8	5	1	2	24	11	13
5	LE LONZAC	23	9	4	2	3	17	16	1
6	PEYRELEVADE	17	9	2	2	5	13	27	-14
7	TREIGNAC	16	9	2	1	6	13	23	-10
8	EGLETONS	14	9	2	0	6	7	30	-23
9	ST ANGEL	13	8	1	2	5	10	17	-7
10	TULLE PORTUGAIS	0	0	0	0	0	0	0	0



Equipe A 3ème Division



Janvier 2016

REPAS DU FOOT :



Plus de cent personnes était réuni samedi 7 novembre à Montagnac pour déguster les farcidures.

Dans une ambiance très conviviale, les petits comme les grands ont pu apprécier cette spécialité locale. L'ALM remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.

NAISSANCE :

Le club et son entourage souhaitent la bienvenue à LILOU COURTOIS qui est née le 31 octobre et félicitent les parents pour cet heureux évènement.

ECOLE DE FOOT

N'ayant pas un nombre suffisant d'enfants par catégorie d'âge pour former des équipes, l'ALM s'est rapproché, depuis septembre, du club d'EGLETONS. Sous l'impulsion du nouveau président du CAE, Mr Hervé SCHWALM, aidé de Mr Patrick BORDESOULE, une entente a été mise en place.

Déjà huit montagnacois participent à cette entente. Les entrainements ont lieu à Egletons les mercredis et les plateaux ont lieu les samedi après-midi.

Rappel : Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes,

Pour la saison 2015-2016 :

U6 à U9 : nés 2010 à 2007

U10/U11 : nés 2006 à 2005

U12/U13 : nés 2004 à 2003

U14/U15 : nés 2002 à 2001

U16/U17 : nés 2000 à 1999

Pour information, les petites filles sont les bienvenues. Elles peuvent jouer avec les garçons. Des vestiaires séparés leurs permettront de se changer en toutes tranquillités.

DIVERS :

Une cuvée spéciale de l'ALM est mise en vente depuis décembre. Les personnes désirant soutenir le club en achetant nos bouteilles peuvent se rapprocher de Mr Philippe HANNETON au 06 11 68 33 15.

Château Bel Air, Graves de Vayres (2007) Prix :9€50/bouteille



Comité des fêtes :

Cette année 2015, les 3 jours de la Fête du Milhassou se seront déroulés tant bien que mal dans une ambiance conviviale.

* Vendredi 7 août, les festivités ont commencé à l'église de Saint-Hippolyte où le public était au rendez vous pour un concert gospel avec ANAYI ,en partenariat avec la communauté de communes de Ventadour.

* Samedi 8 août, le traditionnel concours de pétanque a été reporté au lundi pour cause de mauvais temps. Malgré un temps pluvieux, les habitués étaient au rendez-vous pour la soirée grillades-concert avec Chic'n'Soul.

*Dimanche 9 août, malgré un temps maussade la traditionnelle vente de milhassous avec 150 kg de de pommes de terre s'est déroulée dans la fraîcheur et la bonne ambiance grâce aux courageuses et (un) courageux cuis-tots .Nous avons aussi tous eu une pensée pour notre regrettée Denise qui nous a quitté.

L'édition des « Foulées du Milhassou », elle aussi, a incité comme toujours les coureurs à participer en grand nombre avec une soixantaine d'inscrits de tout âge.

Une animation très appréciée du public, le défilé de chars fleuris avec la chanteuse Émilie ILgandogne et son guitariste. , Un char surprise sur le thème des sapeurs pompiers, réalisé par certains bénévoles qui se reconnaîtront, en a fait rire plus d'un ! Le magnifique lâcher de ballons a eu beaucoup de succès auprès des petits et des grands. Le concert flamenco a été lui aussi très apprécié. La journée s'est terminée par une paëlla andalouse animée par un spectaculaire cabaret avec Guilene Laure, ovationné par un large public.

*Lundi 10 août ensoleillé, a permis au traditionnel concours de pétanque de se dérouler dans de bonnes conditions avec une quarantaine d'équipes et de se défouler autour du château, tout au long de l'après-midi. La fête s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice toujours autant attendu pour sa réputation et qui a attiré une foule relativement dense. Cela nous a permis de conclure ces 3 jours de fêtes par un vrai bouquet final avec un Bal en plein air animé par Hot Night Evènement qui a fait danser jusqu'au bout de la nuit.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui de loin ou de près ont permis aux diverses manifestations de se dérouler, pour la plus grande joie du public présent.

Nous comptons sur votre présence et votre aide pour cette nouvelle année !





Janvier 2016



Le 12 décembre,

le Marché de Noël a accueilli une quinzaine d'exposants. Nous remercions les personnes qui se sont déplacées. Et surprise ! Le père Noël et la mère Noël ainsi que leur assistante étaient au rendez-vous !! Ils nous ont fait l'honneur de leur présence pour la plus grande joie des petits et grands.

Le week-end du Téléthon le 4 et 5 décembre a soulevé de l'enthousiasme dans le village.

La mobilisation pour le Téléthon a été relancée.

Dès le vendredi après la classe, les enfants, leurs parents et leurs enseignants se sont retrouvés à la salle du Foyer Rural pour chanter quelques chansons et réaliser la plus grande chaîne de rouleaux suivie d'un lâcher de lanternes qui a illuminé le ciel.

La soirée s'est terminée par un Bal organisé avec « Hot Night Evenement ».

Le samedi matin, le Foyer Rural a organisé un atelier cuisine suivi d'une marche en début d'après-midi.

Toutes ces manifestations ont permis de récolter une jolie petite somme en faveur du Téléthon.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce week-end très sympathique.





Etats civils

Naissances :

- 08.04.2015 : Evan LUQUOT
14.06.2015 : Titouan CHASSAING
29.06.2015 : Milan LACHAUD TREMOULET
22.09.2015 : Molly LABORIE HARKIN
27.11.2015 : Antonin COQUILLAUD
09.12.2015 : Kantin HACQUARD
15.12.2015 : Mathis GONCALVES

Félicitations aux parents



Mariages :

- 21.03.2015 : Philippe ADAMO et Laurence BONNIN
04.04.2015 : Yves ANTIGNAC et Patricia SENEVET
22.08.2015 : Bruno BOURRIQUET et Céline VIGOUROUX

Ils nous ont quittés :

- 11.02.2015 : Denise CEYRAT épouse TILIGNAC
16.04.2015 : François CHAZALVIEL
02.08.2015 : Marcel ROUX
17.08.2015 : Auguste Marcel MAGNE
04.10.2015 : Philippe CEAX
04.12.2015 : Georges MICALAUDIE

Inhumés dans la commune :

- 01.10.2015 : DE SOUSA PINHO Antonio

Nouveaux habitants :

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2015.





Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■		■		■		■		■	■	■		■
B									■		■		
C	■					■						■	
D				■							■		
E	■											■	
F						■						■	
G	■	■			■			■			■		
H									■				
I	■					■				■			
J				■							■		■
K	■		■				■						
L				■							■		
M	■				■					■			■

HORIZONTALEMENT : B- Comment s'appelle les habitants de Saint Yrieix le Déjalat? - Opus ; C- Enzymes- Torrent des Pyrénées Atlantique ; D- Manie - Goût - Argon ; E- Prière à la Vierge ; F- Poilue - Ville anglaise ; G - Abréviation musicale - Exprime le dégoût - Note - Molybdène ; H- Rasées - Support ; I- Ville des Etats Unis - Propre - Célèbre curé ; J- Suite de sons musicaux - Récipients ; K- Vaste étendue - Parures ; L- Recueil de bons mots - Discours - Europium ; M- Point cardinal - Adjectif possessif - Devant docteur.

VERTICALEMENT : 2- Populairement argent - Instrument écarteur ; 3- Couper en fines tranches - Champion ; 4- Poème - Fleur ; 5- Passage - Poissons ; 6- Adverbe - Astate - Surfaces agraires ; 7- Comment s'appelle les habitants de Noailles? - Vient de mire ; 8- Habitants du Caucase - Plante ; 9- Résidus - Mamelon ; 10- Imitation burlesque - Bruit ; 11- Points cardinaux - A toi ; 12- Jeu japonais - Mamifères carnivores ; 13- Comment s'appelle les habitants de Péret bel air? - Que l'on a appris.



Les pages pratiques

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte:

(contacts : V.FABRE LAJOINIE ou Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.61.42)

Lundi	Fermé	13 h 45 à 17 h 15
Mardi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé
Jeudi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Vendredi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 45 à 17 h 15
Samedi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Agence Postale : (contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères:

Les ordures ménagères sont ramassées le vendredi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2016 :

- ◆ 14 et 28 janvier
- ◆ 11 et 25 février
- ◆ 10 et 24 mars
- ◆ 07 et 21 avril
- ◆ 05 et 19 mai
- ◆ 02 , 16 et 30 juin
- ◆ 14 et 28 juillet.



Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- ◆ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ◆ Papier : place de la Mairie.

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte:

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er vendredi de chaque mois : 05/02 , 01/04 , 06/05 , 03/06 et 01/07.

Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.



Pharmacies de gardes :

Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44. qui vous indiquera la pharmacie de garde.



Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site : www.3237.fr ou composer le 32.37.

Le transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19—Ligne Z 22

- ♦ Tarif : 2 € le trajet
- ♦ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
 - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h
 - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30

Les urgences et numéros utiles :

Au panier malin :

Nouveaux horaires de l'épicerie :

Du mardi au samedi :

7 H 15 à 12 H 30 et 16 H à 19 H 30

Dimanche :

8 H à 12 H 30 et 17 H à 19 H 30

Acquisition de la licence tabac.



15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	DEPANAGE EDF
08.10.43.30.15	DEPANAGE GDF
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.87.49.58.91	KINE maison médicale
05.55.93.38.00	LABO CHAURAND

05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETERINAIRES



Résultats Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		B		O		N		O				G	
B	A	R	E	D	I	E	N	S		P		O	P
C		A	S	E	S		O	S	S	A	U		E
D	T	I	C		S	A	V	E	U	R		A	R
E		S	A	L	U	T	A	T	I	O	N		E
F	V	E	L	U	E		L	E	E	D	S		T
G			O	P		F	I		S	I		M	O
H	D	E	P	I	L	E	E	S		E	T	A	I
I		R	E	N	O		N	E	T		A	R	S
J	A	I	R		T	A	S	S	E	S		T	
K		G		M	E	R		A	T	O	U	R	S
L	A	N	A		S	E	R	M	O	N		E	U
M		E	S	T		S	I	E	N		E	S	

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Nicolas COQUILLAUD, Virginie COUDERT, Céline GONCALVES.

Et un MERCI particulier à Viviane, Bénédicte et Daniel pour leur aide.



Janvier 2016

CALENDRIER DES FESTIVITES 2016
MONTAGNAC ST HIPPOLYTE

- Lundi soir : Gym
- Mardi de 18 H 30 à 20 H : tennis de table
- Mercredi 20 H 30 : occitan (tous les 15 j)
- Jeudi après-midi (tous les 15 j) : aînés petite salle
- Mercredi et jeudi 17 H 15 à 18 H 30 : yoga
- Jeudi à 18 H 45 : anglais (tous les 15 j)
- 2^{ème} samedi du mois : cuisine
- 2^{ème} dimanche du mois : randonnée

Jeudi 07 janvier 2016	:	Lou Benou : galette
Samedi 09	:	Foyer : galette
Dimanche 10	:	Vœux municipalité
Jeudi 14	:	Anciens combattants : AG
Samedi 16	:	Pompiers : Sainte Barbe
Samedi 23	:	ALM : galette
Vendredi 12	:	APE : carnaval
Samedi 13	:	Comité des fêtes : loto
Mercredi 24	:	Café psycho
Samedi 05 mars 2016	:	ALM : loto
Dimanche 13	:	Lou Benou : repas
Samedi 26	:	Anciens combattants : loto
Lundi 28	:	Lou Benou : thé-dansant
Samedi 03 avril 2016	:	Foyer : Théâtre
Vendredi 08	:	APE : Pâques
Samedi 09 au dimanche 10	:	Foyer : Théâtre
Samedi 17	:	ALM : farcidure
Dimanche 24	:	Foyer : Randonnée des violettes
Mercredi 27	:	Café psycho
Jeudi 05 au 08 mai 2016	:	Foyer : 40 ans du théâtre
Dimanche 08	:	Anciens combattants
Samedi 21 au 22	:	APE : Bourse aux vêtements
Dimanche 12 juin 2016	:	Foyer : pique-nique (étang de gros)
Vendredi 24 ou 1 juillet	:	APE : fête de l'école
Samedi 25	:	Feu de St Jean
Mercredi 29 juin	:	Café psycho08/01/201608/01/2016
Vendredi 29 juillet au lundi 01 ou	:	Comité des fêtes : fête votive
Vendredi 05 août au lundi 08	:	Comité des fêtes : fête votive

IMPRESSION :

Sagec

Route de Sarran

19300 EGLETONS

E-mail : mairie.montagnac@free.fr

Site : montagnac-saint-hippolyte.fr

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été imprimé sur
du papier recyclé.

